

Informations de base	
2010/0801(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Coopération judiciaire pénale: droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales. Initiative Belgique, Allemagne, Estonie, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Hongrie, Autriche, Portugal, Roumanie, Finlande et Suède Subject 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale	

Acte final	
Directive 2010/0064 JO L 280 26.10.2010, p. 0001	Résumé